

DECRET N° 2007-219 DU 21 MAI 2007

Portant nomination de Monsieur Issifou KOGUI
N'DOURO en qualité de Ministre de l'Intérieur,
de la Sécurité Publique et des Collectivités
Locales par intérim.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n°s 2006-622 du 29 novembre 2006 et 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;
- Vu** le décret n° 2007-211 du 20 mai 2007 chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances de l'intérim du Président de la République pour compter du 20 mai 2007 ;
- Vu** le décret n° 2007-218 du 21 mai 2007 Portant démission du Gouvernement de Monsieur Edgard C. ALIA, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Collectivités Locales, élu député à l'Assemblée Nationale ;
- Vu** la lettre n° 0484/MISPCL/SP-C du 21 mai 2007 de démission de Monsieur Edgard C. ALIA du poste de Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Collectivités Locales ;

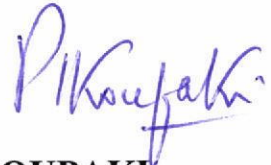
DECRETE :

Article 1er : Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale est nommé Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Collectivités Locales par intérim cumulativement avec ses fonctions actuelles.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 21 mai 2007

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent, le Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances chargé de l'intérim,



Pascal Irénée KOUPAKI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 AUTRES MINISTÈRES 23 SGG 4 DGBM -DCF-DGTCR-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB - DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.